



Le 20 décembre 2011

Madame Carole Raïche
Présidente
Association des centres d'urgence du Québec
400, avenue Sirois
Rimouski (Québec) G5L 6E2

Madame la Présidente,

J'ai pris connaissance de votre lettre du 30 septembre 2011 dans laquelle vous demandez l'appui du ministère de la Sécurité publique (MSP) quant au maintien des opérations du Centre de sauvetage maritime du Québec (CSMQ) de la Garde côtière canadienne. À cet égard, le MSP a contribué à l'élaboration de la position du Québec concernant la poursuite des opérations de ce centre.

Le MSP a recensé des éléments dans le mémoire joint à votre correspondance pouvant porter atteinte au bon déroulement des activités de recherche et sauvetage qui surviennent sur le fleuve Saint-Laurent. Ceux-ci concernent principalement la qualité du service auprès des personnes francophones en détresse qui pourrait être compromise. En effet, il est probant de croire que le langage utilisé par ces dernières demande un niveau de compréhension élevé du français dû au niveau de stress important qui est vécu lors de l'appel d'urgence. De plus, le manque de connaissances spécifiques du territoire québécois ainsi que l'importance des partenariats existants entre le CSMQ et les divers acteurs du milieu des interventions d'urgence constituent des éléments également préoccupants.

Je vous informe qu'à la lumière des informations contenues dans votre mémoire, le MSP est en accord avec les points que vous soulevez et appuie vos démarches de sensibilisation pour le maintien des activités du CSMQ. En terminant, je voudrais vous remercier de partager vos préoccupations avec notre Ministère.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.

Guy Laroche